



L'Autorité du pont Windsor-Détroit

Rapport financier trimestriel pour la période se terminant le
30 juin 2018

Non audité





Mandat

L'Autorité du pont Windsor-Detroit (APWD), constituée le 9 octobre 2012 par voie de lettres patentes en vertu de la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux*, est une société d'État mère non-mandataire inscrite à la partie I de l'annexe III, responsable des obligations dévolues à l'Autorité du passage en tant que signataire de l'Accord sur le passage entre le Canada et le Michigan. Son mandat consiste à construire et à exploiter le pont international Gordie-Howe (anciennement le Nouveau passage commercial international et le Passage international de la rivière Detroit), seule ou dans le cadre d'une ou de plusieurs ententes de partenariat public-privé (PPP) avec un ou plusieurs concessionnaires du secteur privé dans le cadre d'un processus d'approvisionnement concurrentiel, comme le prévoit l'Accord sur le passage.

En juin 2012, le gouvernement du Canada et l'État du Michigan ont établi le cadre de gouvernance pour l'APWD, et ils ont précisé les rôles et les responsabilités des principales parties intervenant dans le projet du pont international Gordie-Howe. L'Accord sur le passage, conclu entre le Canada, l'APWD et le Michigan (l'État du Michigan, le département des Transports du Michigan et le Michigan Strategic Fund), prévoit que le Canada financera l'ensemble du projet.

L'Accord sur le passage a également établi l'Autorité internationale, une entité juridique distincte de l'APWD. L'Autorité internationale détient le pouvoir d'approuver l'acquisition des terrains dans l'État du Michigan, les contrats de location de terrains au Michigan ainsi que la demande de qualification et de propositions, et l'accord public-privé en ce qui a trait au projet du pont international Gordie-Howe. L'Autorité internationale doit assumer certaines responsabilités de supervision. Ces dernières visent à vérifier que l'APWD respecte l'Accord sur le passage et que le concessionnaire respecte l'accord public-privé. En vertu de l'Accord sur le passage, l'APWD doit financer les activités de l'Autorité internationale.

Aperçu du Projet du Pont international Gordie-Howe

Le passage commercial Windsor-Detroit, principalement le pont Ambassador, est le passage frontalier le plus achalandé entre le Canada et les États-Unis. Le Projet du Pont international Gordie-Howe permettra de réduire les contraintes actuelles en matière de capacité de mouvements frontaliers et de répondre aux besoins actuels et à venir en matière de déplacement, en fournissant la capacité exigée et la redondance de système (p. ex. la capacité d'absorption des débordements et le choix de passage) dans la région Windsor-Detroit, ainsi que la souplesse permettant de diriger la circulation afin d'accroître la capacité de traitement à la frontière. Le projet comprend quatre éléments principaux :

- **Pont** – pont à haubans ou pont suspendu de six voies d'une portée de 850 m au-dessus de la rivière Detroit.
- **Point d'entrée canadien** – terrain de 53 hectares qui accueillera les douanes (passagers, activités commerciales et animaux), les installations de traitement à la frontière, les postes de péage et les installations d'entretien.
- **Point d'entrée américain** – terrain de 68 hectares ayant une envergure semblable à celle du point d'entrée canadien, sans les postes de péage.
- **Échangeur de l'Interstate 75 (I-75) du Michigan** – cet élément comprend les principaux passages supérieurs et bretelles de raccordement au point d'entrée américain et des améliorations connexes aux routes locales.

Priorités stratégiques de 2018-2019

Le principal objectif de l'APWD pour l'exercice 2018-19 est d'entreprendre les travaux de construction s'inscrivant le cadre du projet du pont international Gordie-Howe. Pour atteindre cet objectif, l'APWD concentre ses efforts, entre autres, sur les aspects suivants de la construction du nouveau passage :

- Achèvement du processus d'approvisionnement en PPP
- Acquisition des biens immobiliers aux États-Unis
- Déplacement des services publics aux États-Unis
- Achèvement des travaux préliminaires et déplacement des services publics au Canada
- Commencement de la construction du nouveau passage



Analyse financière

Résumé

À la fin du premier trimestre de 2018-19, les résultats d'exploitation nets de l'APWD affichent un surplus de 30,2 millions de dollars (contre 26,2 millions de dollars, l'année précédente). L'excédent est principalement lié au moment où sont affectés les crédits et où s'effectuent des dépenses pour l'acquisition de propriétés aux États-Unis ainsi qu'aux coûts d'immobilisation.

Par rapport aux résultats de fin d'exercice, la valeur des actifs financiers nets a augmenté de 2,8 millions de dollars pour s'établir à 133,7 millions de dollars. La valeur des actifs non financiers a augmenté de 31,2 millions de dollars pour s'établir à 436,8 millions de dollars. Cette augmentation par rapport à l'année précédente est attribuable à l'acquisition de biens immobiliers au Michigan, à la signature du bail foncier pour les terrains canadiens, au déplacement des services publics au Canada, aux travaux préliminaires sur les terrains canadiens et aux coûts de conception et d'ingénierie capitalisés.

L'Accord sur le passage conclu en juin 2012 prévoyait la création d'une « autorité du passage » pour financer, construire et gérer les activités du nouveau passage international. L'APWD a été créée en octobre 2012 pour remplir le mandat de l'« autorité du passage ». Elle est entrée en fonction en août 2014 à la suite de la création de son conseil d'administration et de l'embauche de son président et de son président-directeur général. Afin de lancer le projet du nouveau passage international dès que possible, Transports Canada a entrepris certaines activités pour le compte de l'APWD, à la suite de la signature de l'Accord sur le passage. Depuis le 1^{er} avril 2016, Infrastructure Canada assume la responsabilité de l'APWD. Tous les coûts engagés par Transports Canada et Infrastructure Canada pour le compte de l'APWD après la signature de l'Accord sur le passage figurent dans les états financiers de l'APWD.

État des résultats

Crédits

L'APWD a reçu des crédits de 50,4 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2018-19, par rapport à 37,9 millions de dollars pour l'année précédente, et elle a terminé le trimestre avec un surplus net de 30,2 millions de dollars, par rapport à 26,2 millions de dollars, l'année précédente. L'excédent est principalement lié au moment où sont affectés les crédits et où s'effectuent des dépenses pour l'acquisition de propriétés aux États-Unis ainsi qu'aux coûts d'immobilisation.

Les crédits ont été utilisés pour financer les activités d'acquisition de propriétés au Michigan, les travaux préliminaires, y compris le déplacement des services publics canadiens, les coûts de conception et d'ingénierie ainsi que les activités de l'APWD.

Dépenses

L'APWD a engagé 17,7 millions de dollars en dépenses directes pendant le premier trimestre de 2018-19, par rapport à 10,6 millions de dollars l'année précédente. Cette augmentation résulte principalement de la préparation des terrains de l'échangeur I-75 situés au Michigan et de la hausse des dépenses en services professionnels.

Les coûts des services internes représentent les dépenses de financement du projet du pont international Gordie-Howe, principalement les salaires et les avantages sociaux des employés qui ne participent pas directement au projet. L'APWD a engagé des dépenses de 3,6 millions de dollars pour les services internes durant le premier trimestre de 2018-19, par rapport à 2 millions de dollars l'année précédente.

L'APWD a comptabilisé une dépense de 3,6 millions de dollars pour des travaux exécutés pour d'autres agences et organismes gouvernementaux.



Le tableau ci-après présente la répartition des dépenses en fonction du type.

(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés	
	30 juin 2018	30 juin 2017
Coûts I-75	5 709	52
Services professionnels	5 672	2 709
Travaux exécutés pour d'autres organismes gouvernementaux	3 621	72
Services juridiques	2 744	3 381
Terrains au Michigan	2 274	3 398
Salaires et avantages sociaux	2 181	1 987
Perte de change	1 582	-
Assurances	309	356
Impôt foncier	187	124
Loyer	168	162
Frais de déplacement	129	44
Bureau et entretien	119	154
Autres	85	114
Amortissement	50	58
	24 830	12 611

Les coûts associés à l'I-75 concernent principalement les services publics, la démolition, les travaux environnementaux et les services professionnels liés à la conception et à l'ingénierie de l'échangeur de l'I-75. La hausse des coûts liés à l'échangeur I-75 est principalement attribuable à des activités de conception et d'ingénierie plus importantes par rapport à l'année précédente.

Les dépenses en services professionnels sont en hausse du fait de l'augmentation du recours à des services de consultation relativement au processus d'approvisionnement en PPP, des travaux de planification et d'ingénierie du département des Transports du Michigan (MDOT), de prévisions du trafic et des revenus, et d'autres travaux de consultation à l'appui du projet.

La baisse des frais juridiques est attribuable principalement au recul des activités juridiques liées à l'acquisition de propriétés au Michigan et de travaux se rapportant au processus d'approvisionnement en PPP.

Les travaux exécutés pour d'autres organismes gouvernementaux sont rattachés aux activités exercées par l'APWD pour d'autres parties concernant des activités liées au projet, mais non propres à celui-ci. Ces coûts ont augmenté par rapport à l'année précédente, car l'APWD a exécuté des travaux d'assainissement environnemental sur le terrain adjacent au point d'entrée canadien pour Infrastructure Canada. L'APWD a aussi agi pour le compte du ministère des Transports de l'Ontario pour l'exécution de travaux de préparation du site liés à la connexion du pont B-1, point de raccordement avec la promenade Rt. L'honorable Herb Gray au point d'entrée canadien. L'APWD a sous-traité les travaux d'assainissement environnemental et de préparation du site du pont B-1 à des tiers.

Les coûts liés aux propriétés au Michigan concernent l'acquisition de propriétés au Michigan qui seront principalement utilisées pour l'échangeur I-75, ou qui sont nécessaires dans le cadre des améliorations connexes aux routes locales. La diminution des coûts des terrains au Michigan résulte principalement d'une baisse des activités d'acquisitions de propriétés au Michigan par rapport à l'année précédente.



État de la Situation Financière

Actifs financiers

Au 30 juin 2018, les actifs financiers nets de l'APWD s'élevaient à 133,7 millions de dollars (130,9 millions de dollars au 31 mars 2018). L'actif financier de 222,4 millions de dollars (221,8 millions de dollars au 31 mars 2018) comprenait principalement 206,8 millions de dollars en liquidités et 15,6 millions de dollars en sommes à recevoir et en dépôts (198,9 millions de dollars et 22,9 millions de dollars au 31 mars 2018), compensés par un passif de 88,6 millions de dollars (90,9 millions de dollars au 31 mars 2018).

Au 30 juin 2018, l'APWD détenait un solde en liquidités soumises à des restrictions de 163,4 millions de dollars dans un compte de garantie bloqué (189,9 millions de dollars au 31 mars 2018). Ces fonds se trouvent dans un compte de garantie bloqué en dollars américains pour financer l'acquisition de biens immobiliers aux États-Unis et d'autres activités au Michigan. L'APWD est tenue de financer les activités menées au Michigan au début de chaque trimestre à partir du compte de garantie bloqué.

Au 30 juin 2018 et au 31 mars 2018, les sommes à recevoir concernaient principalement la taxe de vente harmonisée (TVH) recouvrable. L'APWD s'attend à récupérer 100 % de la TVH sur les dépenses directement liées à la construction (y compris la conception, l'ingénierie, le remblai de l'esplanade, le déplacement des services publics, etc.) et environ 70 % de la TVH pour ses dépenses opérationnelles. L'APWD a récupéré 9,9 millions de dollars de TVH au premier trimestre de 2018-19.

Passif

Au 30 juin 2018, le passif de l'APWD s'élevait à 88,6 millions de dollars (90,9 millions de dollars au 31 mars 2018). Le passif comprenait les sommes dues et les charges à payer pour les fournisseurs, les avantages sociaux, l'assainissement environnemental et les retenues liées aux travaux préliminaires.

Les comptes créditeurs et les charges à payer s'élevant à 67,4 millions de dollars (70,9 millions de dollars au 31 mars 2018) comprennent principalement les sommes pour les activités au Michigan, le déplacement des services publics, les frais juridiques, les services de consultation en ingénierie et le processus d'approvisionnement en PPP.

Actifs non financiers

L'APWD détenait des immobilisations d'une valeur de 308,2 millions de dollars à la fin du premier trimestre de 2018-19, par rapport à 287,9 millions de dollars à la fin de l'année précédente. Ces immobilisations comprennent principalement les coûts engagés pour le projet du pont international Gordie-Howe (construction en cours).

Les coûts de la construction en cours (242,9 millions de dollars au 30 juin 2018 – 222,6 millions de dollars au 31 mars 2018) comprennent les coûts liés à la construction du pont et aux points d'entrée canadien et américain. Le projet en étant encore à ses débuts, la majorité des coûts capitalisés sont liés au déplacement des services publics, aux travaux préliminaires, aux services professionnels, comme les services généraux de consultation en ingénierie, et à l'assainissement environnemental.

Le tableau ci-après présente la répartition des dépenses liées à la construction.



(en milliers de dollars)

	30 juin 2018	31 mars 2018
Point d'entrée canadien	124 981	118 654
Pont	66 855	57 430
Point d'entrée américain	51 047	46 539
	242 883	222 623

Les charges payées d'avance de 128,6 millions de dollars (117,6 millions de dollars au 31 mars 2018) concernaient principalement les coûts liés à l'acquisition de propriétés au Michigan (125,8 millions de dollars au 30 juin 2018 par rapport à 114,2 millions de dollars au 31 mars 2018).

Perspective

Conformément à ses priorités, l'APWD envisage que ses principales dépenses pour le reste de l'année seront les suivantes :

- Activités de construction avancées au Michigan qui ont commencé avant la signature de l'accord de projet dans le cadre d'une entente distincte
- Début de la construction du pont international Gordie-Howe dès la signature de l'accord de projet
- Acquisition des biens immobiliers aux États-Unis
- Travaux provisoires liés au point d'entrée canadien
- Déplacement des services publics au Canada et aux États-Unis



ÉTATS FINANCIERS TRIMESTRIELS DE L'APWD POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2018-2019

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour préparer des états financiers trimestriels ne présentant aucune anomalie importante. La direction est également chargée de s'assurer que tous les autres renseignements contenus dans le rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec ceux des états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la société, à cette date et pour les périodes indiquées dans les états financiers trimestriels.

André Juneau

Kevin Wilkinson, CPA, CA, MBA

Directeur général par intérim

Dirigeant principal des finances par intérim

Windsor, Canada

30 août 2018



Autorité du pont Windsor-Détroit
État de la situation financière trimestriel
au 30 juin
(en milliers de dollars)

(Non audité)

	30 juin 2018	31 mars 2018
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	43 329	9 008
Trésorerie affectée (note 3)	163 448	189 913
Sommes à recevoir	14 426	21 747
Dépôts	1 157	1 160
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	222 360	221 828
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer	67 371	70 913
Avantages sociaux accumulés	906	753
Provisions environnementale (note 8)	15 468	15 468
Retenues de garanties (note 6)	4 890	3 807
TOTAL DES PASSIFS	88 635	90 941
ACTIFS FINANCIERS NETS	133 725	130 887
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 4)	308 158	287 948
Charges payées d'avance (note 5)	128 612	117 601
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	436 770	405 549
EXCÉDENT ACCUMULÉ	570 495	536 436
L'excédent accumulé comprend ce qui suit :		
Excédent accumulé lié aux activités	572 045	541 856
Gains de réévaluation accumulés (pertes)	(1 550)	(5 420)
	570 495	536 436

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Autorité du pont Windsor-Détoit
État des résultats trimestriel
pour les trois mois terminés le 30 juin 2018
(en milliers de dollars)

(Non audité)

	12 mois terminés 31 mars 2019 Budget	Trois mois terminés 30 juin 2018 Réel	30 juin 2017 Réel
PRODUITS			
Recettes tirées des opérations	-	25	-
Intérêt	-	994	78
Gain de change	-	-	702
TOTAL DES PRODUITS	-	1 019	780
CHARGES (note 9)			
Passage international de la rivière Détoit	191 755	17 657	10 649
Services internes	17 107	3 552	1 962
Travaux exécutés pour d'autres organismes gouvernementaux	-	3 621	-
TOTAL DES CHARGES	208 862	24 830	12 611
DÉFICIT AVANT FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL	(208 862)	(23 811)	(11 831)
Paiements de transfert – Crédits	352 636	50 395	37 928
Paiements de transfert – Autres	7 060	-	72
Paiements de transfert – Recouvrements	-	3 605	-
	359 696	54 000	38 000
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS	150 834	30 189	26 169
EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	522 131	541 856	417 221
EXCÉDENT ACCUMULÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS, À LA FIN DE L'EXERCICE	672 965	572 045	443 390

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Autorité du pont Windsor-Détroit
État des gains et pertes de réévaluation trimestriel
pour les trois mois terminés le 30 juin 2018
(en milliers de dollars)

(Non audité)

	Pour les trois mois se terminant le	30 juin 2017
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(5 420)	(529)
Pertes non réalisés attribuables aux éléments suivants :		
Cours du change	2 288	(4 530)
Montants reclassés dans l'état des résultats :		
Cours du change	1 582	(702)
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION NETS DE L'EXERCICE	3 870	(5 232)
GAINS (PERTES) DE RÉÉVALUATION CUMULÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	(1 550)	(5 761)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Autorité du pont Windsor-Détroit
État de la variation des actifs financiers nets trimestriel
pour les trois mois terminés le 30 juin 2018
(en milliers de dollars)

(Non audité)

	12 mois terminés 31 mars 2019 Budget	Trois mois terminés 30 juin 2018 Réel	30 juin 2017 Réel
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS	150 834	30 189	26 169
Acquisition d'immobilisations corporelles	(482 130)	(20 260)	(16 774)
Amortissement des immobilisations corporelles	920	50	58
	(330 376)	9 979	9 453
Évolution des autres actifs non financiers			
Acquisition de charges payées d'avance	-	(11 825)	(29 175)
Utilisation de charges payées d'avance	-	816	714
	-	(11 009)	(28 461)
Gains (pertes) de réévaluation nets pour l'année	-	3 870	(5 232)
AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(330 376)	2 840	(24 240)
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	127 385	130 885	227 218
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	(202 991)	133 725	202 978

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Autorité du pont Windsor-Détroit
État des flux de trésorerie trimestriel
pour les trois mois terminés le 30 juin 2018
(en milliers de dollars)

(Non audité)

	Trois mois terminés	
	30 juin 2018	30 juin 2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Rentrées de fonds provenant de paiements de transfert	54 000	38 000
Intérêts reçus	961	144
Remboursements de TVH	9 942	1 742
Autres rentrées de fonds	83	6
Fonds payés aux fournisseurs	(38 716)	(38 686)
Fonds versés aux employés et en leur nom	(1 989)	(1 748)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	24 281	(542)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(19 193)	(20 877)
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(19 193)	(20 877)
Effet des variations des cours du change sur la trésorerie	2 768	(6 052)
Augmentation (déficit) de la trésorerie	7 856	(27 471)
Trésorerie au début de l'exercice	198 921	275 525
Trésorerie à la fin de l'exercice	206 777	248 054
La trésorerie comprend les éléments suivants :		
Trésorerie	43 329	20 429
Trésorerie affectée	163 448	227 625
	206 777	248 054

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Remarques sélectionnées sur les états financiers trimestriels non vérifiés

1. Autorité et activités

L'Autorité du pont Windsor-Détroit (APWD), constituée en société le 9 octobre 2012 en vertu du décret C.P. 2012-1350, est une société d'État inscrite à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu conformément aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'APWD a été établie en conformité avec l'Accord sur le passage, signé par le gouvernement du Canada et l'État du Michigan le 15 juin 2012. Le mandat de l'APWD consiste à concevoir, à construire, à financer, à exploiter et à entretenir un nouveau passage international entre Windsor, en Ontario, et Détroit, au Michigan. Aux tous débuts du projet, le passage international a été désigné sous le nom de Passage international de la rivière Detroit. Le 14 mai 2015, le passage international a officiellement été nommé pont international Gordie-Howe.

L'APWD a été mandatée pour concevoir, construire et financer l'échangeur entre le pont international Gordie-Howe et l'Interstate 75 (I-75), une autoroute faisant partie du réseau routier inter-États des États-Unis. En conformité avec l'Accord sur le passage, l'échangeur fera également partie du réseau routier inter-États. Une fois sa construction terminée, l'échangeur sera confié au MDOT. Ce département devra alors entretenir l'échangeur; l'APWD n'y sera plus liée de quelque façon que ce soit.

L'Accord sur le passage a également établi l'Autorité internationale, une entité juridique distincte de l'APWD. L'Autorité internationale détient le pouvoir d'approuver l'acquisition des terrains dans l'État du Michigan, les contrats de location de terrains dans le même État, la demande de qualifications et de propositions ainsi que l'accord public-privé en ce qui a trait au projet du pont international Gordie-Howe. L'Autorité internationale doit également assumer certaines responsabilités de supervision. Ces dernières visent à vérifier que l'APWD respecte l'Accord sur le passage et que le concessionnaire respecte l'accord public-privé.

L'Autorité internationale est régie par un conseil d'administration composé de six membres. Le gouvernement du Canada nomme deux membres, l'APWD en nomme un, et l'État du Michigan, trois. Tous les coûts de l'Autorité internationale sont financés par l'APWD.

L'APWD dépend du financement du gouvernement du Canada pour exercer ses activités et devra obtenir du financement de ce gouvernement pour la construction du passage international. Une fois que le pont aura été construit, l'APWD continuera de dépendre du financement du gouvernement du Canada pour financer les activités d'exploitation du pont jusqu'à ce que celles-ci génèrent un surplus.

En vertu du décret C.P. 2014-1382 daté du 10 décembre 2014, la société est également assujettie à une directive en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, comme suit :

- (a) S'assurer que les régimes de retraite contiendront les éléments suivants :
 - i. Le coût du service courant passera progressivement à un ratio de 50:50 entre l'employé et l'employeur pour les cotisations de retraite, pour tous les membres, d'ici le 31 décembre 2017.
 - ii. Pour tout employé embauché le 1^{er} janvier 2015 ou après cette date, l'âge normal de la retraite passe à 65 ans et l'âge auquel sont disponibles les prestations de retraite, autres que celles reçues à l'âge normal de la retraite, correspond à l'âge auquel ces prestations sont offertes en vertu du Régime de retraite de la fonction publique.
- (b) Décrire ses stratégies de mise en œuvre en ce qui a trait aux engagements prévus au paragraphe a) ci-dessus dans son prochain plan d'entreprise et les plans subséquents, jusqu'à la mise en œuvre complète des engagements.



L'APWD a apporté ces changements avant le 31 décembre 2017.

En juillet 2015, la société a reçu une directive (C.P. 2015-1114) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui enjoignant d'harmoniser ses pratiques, ses lignes directrices et ses politiques en matière de frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements avec les directives, les politiques et les instruments connexes du Conseil du Trésor à propos des frais de déplacement, d'accueil, de conférences et d'événements, d'une manière compatible avec ses obligations juridiques, et de rendre compte de la mise en application de cette directive dans le prochain plan d'entreprise de la société. L'APWD a mis en application cette directive à compter du 7 août 2015.

Les états financiers ont été approuvés et leur publication a été autorisée par le Conseil d'administration le 30 août 2018.

2. Conventions comptables principales

a) Méthode de comptabilité

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

b) Recettes

L'APWD comptabilise ses recettes lorsque se produisent les transactions ou les événements générant les recettes. Normalement, les recettes sont comptabilisées lorsqu'une preuve convaincante d'une entente existe, que des services ou des biens ont été fournis, que le montant est fixe et déterminé et que le recouvrement est raisonnablement garanti.

c) Paiements de transfert – Crédits

Les paiements de transfert sont comptabilisés comme des produits lorsque le paiement est autorisé et que les critères d'admissibilité sont respectés, sauf si les stipulations créent une obligation conforme à la définition d'un passif. Les paiements reçus sont comptabilisés comme des produits reportés si les stipulations créent une obligation.

En ce qui concerne les paiements de transfert d'abord comptabilisés comme des produits reportés, le produit est comptabilisé dans l'état des résultats à mesure que les stipulations sont respectées. Toute partie des paiements de transfert auxquels a droit l'APWD, mais qu'elle n'a pas reçue, est comptabilisée comme une somme à recevoir de la part du gouvernement du Canada.

d) Paiements de transfert – Autres

Les coûts engagés par le gouvernement du Canada pour soutenir l'APWD, qui autrement auraient été engagés par cette société, sont comptabilisés dans les états financiers de l'APWD à leur valeur comptable. Selon leur nature, ces coûts sont constatés comme des paiements de transfert (autres) et portés aux dépenses ou capitalisés comme des contributions aux immobilisations corporelles.

e) Paiements de transfert – Recouvrements

Le recouvrement des coûts par le gouvernement du Canada pour les services fournis par l'APWD est comptabilisé dans les états financiers à la valeur d'échange.

f) Intérêt

Les intérêts sur les dépôts de trésorerie sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont accumulés.

g) Trésorerie et trésorerie affectée

La trésorerie et la trésorerie affectée concernent les montants détenus dans les comptes bancaires de l'APWD.



h) Dépôts

Les dépôts auprès des autres entités sont inscrits et comptabilisés au coût. Les dépôts représentent les montants détenus par des tierces parties en vertu des modalités de leurs contrats avec l'APWD.

i) Sommes à recevoir

Les sommes à recevoir sont inscrites et comptabilisées au coût. À chaque date de clôture, l'APWD examine les sommes à recevoir pour tenir compte de la perte de valeur. Les sommes à recevoir concernent principalement la TVH à recouvrer.

j) Crédoiteurs

Les comptes crédoiteurs sont inscrits et comptabilisés au coût. Les comptes crédoiteurs inclus principalement des montants relatifs aux activités de construction en cours du projet.

k) Charges payées d'avance

Les paiements effectués avant que les services connexes soient fournis sont comptabilisés à titre de charges payées d'avance. Ces dernières sont constatées comme des dépenses lorsque les services connexes sont fournis.

Les paiements versés à l'État du Michigan pour financer l'achat de terrains pour le projet du pont international Gordie-Howe qui seront loués à l'APWD sont comptabilisés comme des charges payées d'avance. Les paiements effectués en vue d'acheter des terrains qui ne seront ni loués ni concédés sous licence à l'APWD, mais qui demeureront sous la responsabilité de l'État du Michigan sont constatés comme des charges au moment où ils sont effectués.

Les paiements effectués pour les terrains au Michigan par l'intermédiaire du processus d'expropriation qui seront loués à l'APWD sont comptabilisés comme des charges payées d'avance – Acquisitions de terrains au Michigan par expropriation. Les paiements effectués pour les propriétés qui ne seront ni louées ni concédées sous licence à l'APWD, mais qui demeureront sous la responsabilité de l'État du Michigan, sont constatés comme des charges au moment où ils sont effectués.

l) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements, améliorations importantes et coûts permettant de prolonger la durée de vie utile des biens ou d'accroître leur capacité sont capitalisés. Les réparations et les travaux d'entretien sont inscrits dans l'état des résultats au moment où ils sont effectués.

Les sommes comprises dans les travaux de construction en cours ne sont amorties qu'une fois transférées dans la catégorie d'immobilisations appropriée. Les montants ne sont transférés que lorsque les biens sont prêts à être mis en service conformément aux politiques de l'APWD.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de la durée de leur vie utile estimée au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes :

Améliorations locatives	de trois à sept ans
Ordinateurs et matériel de bureau	de trois à dix ans

Lorsque la condition d'une immobilisation corporelle montre que celle-ci ne contribue plus à la capacité de l'APWD de fournir des services, ou si la valeur de l'avantage économique futur d'une immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour tenir compte de cette perte de valeur. Les amortissements nets relatifs aux immobilisations corporelles sont consignés à titre de dépenses dans l'état des résultats. L'évaluation visant à déterminer si une telle condition existe est réalisée au moins à chaque date de clôture.



m) Obligations environnementales

Lorsque l'APWD accepte la responsabilité ou a la responsabilité directe de sites dont les niveaux de contamination dépassent les normes environnementales et prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet, et si le montant en cause peut être estimé de façon raisonnable, une obligation au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisée à l'état de la situation financière à titre de passif. L'estimation comprend les coûts directement imputables aux activités de remise en état, à l'exploitation après remise en état et aux activités d'entretien et de surveillance qui font partie intégrante de la stratégie de remise en état. Les coûts estimés futurs sont inscrits comme un passif et sont basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs liés aux coûts les plus probables à engager. S'il est impossible de faire une estimation raisonnable de ce montant ou si on ne prévoit pas renoncer aux avantages économiques futurs, la situation sera signalée dans une note complémentaire aux états financiers.

n) Passif éventuel

Le passif éventuel est une obligation potentielle dont l'existence sera confirmée par la survenance ou la non-survenance d'un ou de plusieurs événements futurs. Dans la mesure où l'événement futur est susceptible de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

o) Constatation des charges

Toutes les charges sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles ont été engagées. Les estimations des charges à payer sont établies à la fin de chaque période.

p) Régimes de retraite et d'avantages sociaux

L'APWD offre des régimes de retraite à cotisations déterminées et des régimes d'avantages sociaux à ses employés et les dépenses connexes sont comptabilisées dans la période où elles ont été engagées.

q) Instruments financiers

L'APWD recense, évalue et gère les risques financiers afin de réduire au minimum leur incidence sur ses résultats et sur sa situation financière. Les risques financiers sont gérés en fonction de critères précis. L'APWD ne participe à aucune opération spéculative ni n'utilise d'instruments dérivés.

La mesure des instruments financiers dépend de leur classement, comme suit :

Catégories	Instruments financiers	Évaluation
Actif financier	Trésorerie Trésorerie affectée Dépôts	Coût ou coût après amortissement
Passif financier	Créditeurs et charges à payer Retenues de garanties	Coût ou coût après amortissement

r) Conversion de devises

Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires exprimés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au moyen du taux de change en date de fin de trimestre. Jusqu'au règlement d'un élément, les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation cumulés. À la suite du



règlement de l'élément, les gains et les pertes découlant de la conversion de devises sont inscrits dans l'état des résultats.

s) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, et sur les montants déclarés des revenus et des charges pendant la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont utilisées sont le montant de la taxe sur les produits et services et de la TVH recouvrable, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les charges à payer, les provisions environnementales, pertes de valeur et les éventualités. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative.

t) Chiffres du budget

Les chiffres du budget figurant dans les états financiers sont présentés aux fins de comparaison. Ces chiffres sont extraits du plan d'entreprise de l'APWD, lequel a été approuvé par son conseil d'administration et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, mais n'ont pas été vérifiés.

u) Normes et notes d'orientation adoptées durant l'exercice

La norme suivante a été publiée par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public avec prise d'effet le 1^{er} avril 2018 et a été adoptée de manière prospective par l'APWD le 1^{er} avril 2018. L'adoption n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers et aucun ajustement n'a été nécessaire au solde d'ouverture de l'excédent accumulé :

SP 3430, Opérations de restructuration : Ce nouveau chapitre définit ce qu'est une opération de restructuration et établit des normes sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et des passifs transférés dans le cadre d'une opération de restructuration.

3. Trésorerie affectée

La trésorerie affectée concerne les fonds déposés dans un compte de garantie bloqué. Les fonds d'un compte de garantie bloqué sont utilisés pour financer les activités du projet du pont international Gordie-Howe au Michigan, y compris l'acquisition de biens immobiliers et les coûts connexes ainsi que les coûts de planification et d'ingénierie.

Conformément à la reconnaissance du financement des activités du Michigan, l'APWD est tenue d'utiliser un compte de garanti bloqué pour retenir et verser les fonds relatifs à ces activités. La reconnaissance du financement des activités du Michigan indique les processus, les rôles et les responsabilités relatifs à l'acquisition de biens immobiliers au Michigan par les parties au Michigan (MDOT et le Michigan Strategic Fund ou MSF) et aux autres activités du projet au Michigan. Le compte de garantie bloqué est financé par l'APWD chaque trimestre.



4. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)

	Améliorations locatives	Ordinateurs et matériel de bureau	Construction en cours	Terrains	Total
Coût					
1 ^{er} avril 2017	809	327	134 803	-	135 939
Acquisitions	22	-	92 775	-	92 797
Cotisations	-	-	-	64 886	64 886
Pertes de valeur	-	-	(4 955)	-	(4 955)
31 mars 2018	831	327	222 623	64 886	288 667
1 ^{er} avril 2018	831	327	222 623	64 886	288 667
Acquisitions	-	-	20 260	-	20 260
30 juin 2018	831	327	242 883	64 886	308 927
Amortissement cumulé					
1 ^{er} avril 2017	277	195	-	-	472
Amortissement	138	109	-	-	247
31 mars 2018	415	304	-	-	719
1 ^{er} avril 2018	415	304	-	-	719
Amortissement	35	15	-	-	50
30 juin 2018	450	319	-	-	769
Valeur comptable nette					
31 mars 2018	416	23	222 623	64 886	287 948
30 juin 2018	381	8	242 883	64 886	308 158

L'acquisition d'immobilisations corporelles susmentionnées comprend un montant de 42 434 \$ (38 540 \$ à la fin de 2017) pour des actifs et des retenues impayés au 30 juin 2018. Ces éléments ne sont pas compris dans l'état des flux de trésorerie.

À l'heure actuelle, l'APWD n'a pas comptabilisé de perte de valeur pour 2018-19. L'année précédente, l'APWD a déclaré des pertes de valeur totalisant 4 955 \$ de dollars au titre des valeurs de réalisation nettes, une réduction de la valeur d'éléments d'actifs endommagés pendant les travaux. En raison de dommages matériels causés aux actifs, l'APWD a conclu que les actifs ne lui offraient aucun avantage futur.



5. Charges payées d'avance

(en milliers de dollars)

	30 juin 2018	31 mars 2018
Acquisitions de terrains au Michigan	87 439	38 853
Acquisitions de terrains au Michigan par expropriation	38 364	75 388
Assurances payées d'avance	2 683	3 010
Autres	126	350
	128 612	117 601

L'acquisition de terrains au Michigan se rapporte aux paiements versés à l'État du Michigan pour financer l'achat de terrains pour le projet du pont international Gordie-Howe qui seront loués à l'APWD pendant la durée de vie du pont. Les paiements effectués pour l'acquisition de terrains qui ne seront ni loués ni concédés sous licence à l'APWD ont été portés aux dépenses au titre de terrains du Michigan (note 9).

Lorsqu'il est impossible d'acquérir une propriété par des moyens volontaires, le MDOT acquerra la propriété par le processus d'expropriation. Les acquisitions de terrains au Michigan par expropriation correspondent aux sommes se rapportant aux propriétés dans le cadre du processus d'expropriation, qui seront louées à l'APWD par l'État du Michigan. Une fois que la Cour a attribué le titre de propriété au MDOT, le montant associé à la propriété en question est reclassé comme se rapportant aux acquisitions de terrains au Michigan.

6. Retenues de garanties

L'APWD retient temporairement un montant de la somme à verser aux entrepreneurs afin d'assurer que ces derniers respectent leurs obligations. Le contrat exige que l'APWD les retenues au quasi-achèvement des contrats individuels.

7. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, l'APWD est demanderesse ou défenderesse, ou elle est impliquée dans certaines réclamations ou poursuites. Dans la mesure où un événement est susceptible de se produire et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, un passif estimé et une charge sont comptabilisés dans les états financiers. La direction est d'avis que le règlement de questions de ce type n'entraînera aucun passif important pour l'APWD pour le trimestre terminé le 30 juin 2018.

8. Provision environnementale

L'APWD comptabilise une provision pour l'assainissement du milieu une fois que toutes les conditions suivantes sont respectées : l'existence de normes environnementales; un niveau de contamination reconnu comme dépassant les normes environnementales; l'APWD en a la responsabilité directe ou en accepte la responsabilité; le renoncement prévu aux avantages économiques futurs; une estimation raisonnable de ce montant pourra être réalisée à ce moment-là.

L'APWD est responsable des terrains nécessaires au projet du pont international Gordie-Howe. Au Canada, cette responsabilité comprend les terrains détenus actuellement par le gouvernement du Canada à Windsor, en Ontario. Les terrains du Michigan servant pour le projet sont achetés par l'État du Michigan. Ces achats sont financés par l'APWD. Il a été établi que certaines parcelles de terrain présentent des niveaux de contamination qui dépassent les normes environnementales acceptables. L'APWD s'attend à ce que les avantages économiques futurs soient cédés pour enrayer la contamination; la remise en état sera effectuée dans le cadre des activités de préparation du site en vue de la construction du pont international Gordie-Howe.



Cette contamination est le résultat de l'utilisation du sol des propriétaires précédents. Les études réalisées par l'APWD évaluent les coûts des activités d'assainissement des terrains canadiens à 3,2 millions de dollars de dollars (3,2 millions de dollars au 31 mars 2018) et à 12,3 millions de dollars pour les terrains du Michigan (12,3 millions de dollars au 31 mars 2018), pour un total de 15,5 millions de dollars (15,5 millions de dollars au 31 mars 2018).

Ce montant a été enregistré comme provision environnementale dans l'état de la situation financière. Sur ce montant, 13,8 millions de dollars ont été capitalisés dans le coût du projet et 1,7 million de dollars se rapportant aux terrains qui ne seront pas loués à l'APWD, mais qui demeureront sous la responsabilité de l'État du Michigan ont été comptabilisés en charges. L'ensemble de cette activité a été comptabilisé dans les périodes précédentes.

9. Charges par type

(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés	
	30 juin 2018	30 juin 2017
Coûts I-75	5 709	52
Services professionnels	5 672	2 709
Travaux exécutés pour d'autres organismes gouvernementaux	3 621	72
Services juridiques	2 744	3 381
Terrains au Michigan	2 274	3 398
Salaires et avantages sociaux	2 181	1 987
Perte de change	1 582	-
Assurances	309	356
Impôt foncier	187	124
Loyer	168	162
Frais de déplacement	129	44
Bureau et entretien	119	154
Autres	85	114
Amortissement	50	58
	24 830	12 611

10. Figures comparatives

Certaines figures comparatives ont été reclassées conformément à la présentation adoptée au cours de l'année actuelle.